ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

PROMETHEE
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 1 RUE DU MEIX GRENOT - 21700 MAGNY-LES-VILLERS
883 839 755 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 12 Septembre 2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL23006128

NON DISSOLUTION

GOUJON EMMANUEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 rue Jean-Baptiste Gambut – ZI BEAUNE-VIGNOLES – 21200 VIGNOLES
453 601 502 RCS DIJON

Aux termes des décisions du 22/11/2021, l'associé unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.
La gérance.

AL23006130

TRANSFORMATION

EARL BORNOT CHRISTIAN
SOCIETE CIVILE
AU CAPITAL DE 10 620 EUROS
SIEGE SOCIAL : 21400 BUNCEY
403 163 975 RCS DIJON

Par une AGE en date du 13 décembre 2022, la collectivité des associés a :
- autorisé Monsieur BORNOT Christian à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2022,
- décidé la transformation de l'EARL en SCEA, à compter du 1er janvier 2023, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Dénomination sociale : SCEA DE LA BOIS-SEROTTE
Siège social : Ferme de la Boisserotte – 21400 BUNCEY
Pour avis et mention, La Gérance

AL23006144

CHANGEMENT DE GÉRANT

GAEC CHEVALLIER DE MAUVILLY
Société civile au capital de 138 075 euros
Siège social : 8 rue du Champ de Mars
21510 MAUVILLY
318 688 314 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2022, la collectivité des associés a :
- autorisé Madame COLAS Colette à démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2022,
- nommé Monsieur CHEVALLIER Jean-David, demeurant 7 rue Millet – 21510 MAUVILLY, co-gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2023.
Pour avis, la gérance

AL23006147

NOMINATION DE CO-GÉRANT

DOMAINE LOUIS LEQUIN ET FILS
EARL au capital de 24 250 euros
Siège social : 2 route du Paquier du Pont
21590 SANTENAY
498 450 840 RCS DIJON

Suivant AGO du 30 décembre 2022, Monsieur Antoine LEQUIN demeurant 26 rue de Narosse, 21590 SANTENAY a été nommé cogérant à compter du 1er janvier 2023.

AL23006151

TRANSFORMATION

EARL PATRICE FAGOTET
EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 221 700 €
SIEGE SOCIAL : CERCEY – 21320 THOISY LE DESERT
401 837 836 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 04/01/2023, l'associé unique a :
- nommé Monsieur Baptiste FAGOTET co-gérant de la société pour une durée illimitée ;
- décidé la transformation de l'EARL en GAEC dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes:
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Dénomination sociale : GAEC LA CHAPELLE
Date d'agrément par le préfet de COTE D'OR : 9 Décembre 2022
N° d'agrément : 1378
Pour avis et mention, La Gérance

AL23006153

Exco Socodec

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU CHATEAU
Société civile au capital de 121 959,21 euros
Siège social : 19 Boulevard Carnot21000 DIJON
390 969 137 RCS DIJON

Par décision du 05/01/2023 la collectivité des associés a nommé à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en qualité de cogérant Monsieur Yves MICHELOT demeurant Camino Viejo Del Cura 78-1-2 - 28055 MADRID. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, Pour avis,
La Gérance.

AL23006157

MODIFICATION DU CAPITAL

SARLU PHARMACIE DU SIECLE
au capital de 200 000 euros
Siège social : 94 Rue Monge
21000 DIJON
813 132 347 RCS DIJON

Par décision du 26/12/2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 100 000 euros prélevée sur le compte « report à nouveau », pour le porter à 300 000 euros. Les articles 6 et 7 sont modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL23006158

CHANGEMENT DE GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE DESERTAUX-FERRAND - GFA au capital de 453 970 € - Siège social : Grande rue – 21700 CORGOLOIN - 430 175 794 RCS DIJON - Par AGE du 28/10/2022, il a été constaté et accepté la démission de Mme Jeannine DESERTAUX de ses fonctions de Gérante au 01/01/2023 et décidé de nommer en remplacement Mme Christine DESERTAUX, demeurant 14 rue de la Combe – 21700 CORGOLOIN, aux fonctions de Gérante, à compter du 01/01/2023 et pour une durée illimitée. Pour avis - La Gérance.

AL23006184

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

TAXIS ET TRANSPORTS HERAUD. SASU au capital de 10000€. Siège : 3A rue Jean Dominique Larrey-ZAC Porte de Beaune 21200 BEAUNE .502636160 RCS de DIJON. Par décision du 10/01/23, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social pour rajouter l'activité de convoyage automobile. l'article 2 a été modifié en conséquence. Mention sera portée au RCS de DIJON.

AL23006204

// GÉRANCE

Notaire

OFFICE NOTARIAL SOBOLE-SYLVESTRE
1 H place des Ayers et rue Henri Marc
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle SOBOLE SYLVESTRE, Notaire à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR, 1 H Place des Ayers et rue Henri Marc, le 16novembre 2022
A été vendu par : Monsieur Jérôme Bernard SEVESTRE et Madame Céline GRABOWSKI demeurant ensemble à BLIGNY-LES-BEAUNE (21200) 8 rue Geoffroy Gonella.
Au profit de : La société JSMS, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée dont le siège social est à BLIGNY-LES-BEAUNE (21200) 8 rue Geoffroy Gonella.
Fonds artisanal de travaux de serrurie – peinture – maçonnerie - couverture
Prix : VINGT-NEUF MILLE DEUX CENTS EUROS (29 200,00 EUR)
Entrée en jouissance : 7 octobre 2022
Oppositions : Pour la validité et la correspondance en l'Office notarial dénommée en entête de la présente dans les 10 jours de la dernière en date des publications.
Pour avis
Maître Emmanuelle SOBOLE SYLVESTRE

AL23006126

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 09/12/2022 concernant GRAZ, Il fallait lire : «nommé liquidateur Madame Martine GUYOT épouse BAFFY demeurant 10 C rue du gymnase, 21000 DIJON et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance sera adressée 10 C rue du gymnase, 21000 DIJON.»

AL23006192

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 09/12/2022 concernant GRAZ, Il fallait lire : «L'AGE du 30/11/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme Madame Martine GUYOT épouse BAFFY demeurant 10 C rue du gymnase, 21000 DIJON pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat,...»

AL23006193

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

AOP « Nuits Saint Georges »

Lors de sa séance du 30 novembre 2022, le Comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique des projets d'aire géographique et d'aire parcellaire révisée de l'appellation d'origine susmentionnée.
Le projet d'aire géographique, après expertise, reprend à l'identique l'aire géographique actuelle composée des communes de Nuits-Saint-Georges et Premeaux-Prissey dans le département de la Côte d'Or.
Le projet d'aire parcellaire révisée concerne l'AOP Nuits-Saint-Georges complétée ou non de la mention premier cru, sur ces 2 communes du département de Côte d'Or.
La consultation se déroulera du 30 janvier 2023 au 30 mars 2023 inclus.
Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.
Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) à l'adresse suivante : 16, rue du Golf (Parc du Golf) Bât. Bogey 21800 QUETIGNY ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-DIJON@inao.gouv.fr
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 mars 2023, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.
Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé ainsi qu'au siège de l'ODG (Syndicat viticole de Nuits-Saint-Georges et Premeaux-Prissey – rue Charles Arnoult – 21700 NUITS-SAINT-GEORGES) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

AL23006139

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 16/01/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
GENLIS: Terres
Urbanisme : Zone A du PLU
9 ha 54 a 78 ca
- Clos du varin: ZO-3-4
AHUY: Terres - Urbanisme : Zone Ap du PLUi
2 ha 46 a 46 ca
- Charmes d asnieres: AC-434[92]-436[93]
- Dsu des isles pont d asnie: AC-53 - Es champs millots: AC-153 - Es fromentaux: AC-71 - Es montants: AB-106 - Es muroyes: AB-63-103
ASNIERES-LES-DIJON: Bois - Urbanisme : Zone N et A du PLU
19 a 93 ca
- Derriere le bois des grott: D-73
BELLEFOND: Terres - Urbanisme : Zone Ab et N du PLU
40 a 16 ca
- Champ du crai: AC-89 - En valmy: AC-232
DIJON: Terres - Urbanisme : Zone Ap du PLUi
10 a 50 ca
- En valmy: AC-137
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
AHUY : Terres - Urbanisme : Zone Ap du PLUi
7 ha 23 a 47 ca
- 'Champs aux chats': AD- 57 - 'Es contours villemeau': AD- 30- 908[27] - 'Es gorgaines': AD- 33- 34- 35- 36- 37- 38- 39- 40 - 'Es mal carree': AD- 74 - 'Es voyes d epirey': AD- 75- 97
DIJON : Terres – Urbanisme : Zone Ap du PLUi
91 a 37 ca
- 'Aux charmes d asnieres nor': AB- 170[122]
- 'En valmy': AC- 117
RUFFEY-LES-ECHIREY : Terres – Urbanisme : Zone Aa du PLU
30 a 66 ca
- 'En valmy': F- 66
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/02/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23006214

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

EARL DU MARCOUX
société civile en liquidation
Au capital de 27 959.15 €
21460 BARD LES EPOISSES
318 073 303 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 9/03/2011, l'associé unique de l'EARL DU MARCOUX, Monsieur MIGNOT Jean-Claude, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 30/09/2010 et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur MIGNOT Jean-Claude, demeurant à 21460 BARD LES EPOISSES, est nommé en qualité de liquidateur et a tous les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 21460 BARD LES EPOISSES.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur

AL23006114

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DU MARCOUX
Société civile en liquidation
au capital de 27 959,15 euros
Siège social : 21460 BARD-LES-EPOISSES
318 072 303 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 23/12/2022, l'associé unique, après lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL23006115

DISSOLUTION

G-B PRESTDOM
SAS au capital de 1000 €
Siège social :
28 RUE DE CESSEY
21560 Remilly-sur-Tille
845 304 237 RCS de Dijon

L'AGE du 10/01/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2022, nommé liquidateur M. BARET Gaetan, demeurant 29 rue de Cessey 21560 Remilly-sur-Tille, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Dijon

AL23006123

DISSOLUTION

LESAGE
SAS au capital de 5000 €
Siège Social : 9 rue du Bourg
21110 LONGCHAMP
830167599 RCS de DIJON

Par AGE du 06/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 06/12/2022. M. LESAGE Damien 11 rue du Breuil 21110 LONGCHAMP a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de DIJON

AL23006190

LIQUIDATION

Dénomination : DREAMCARDIJON 21.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 8 Rue GEORGE SAND, 21300 CHENOVE.
848363420 RCS de Dijon.
Suivant délibération en date du 30 décembre 2022 à CHENOVE (21300), 8 rue Geroge Sand, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur M Yanis KIBA, ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON
Pour avis : Le liquidateur

AL23006220

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SCI DE COTIGNAC.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 152449 euros.
Siège social : ZONE ARTISANALE, 21290 LEUGLAY.
412187015 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2022. Monsieur Emmanuel LUCAS, demeurant 8 rue Paul Bert 89250 Beaumont a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.

AL23006221

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HOCHSTATT (68720) du 10 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : RF PATRIMOINE EXPERTISE.
Siège : 18 rue Buffon – 21200 BEAUNE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 3 000 euros constitués uniquement d'apport en numéraire.
Objet :
- le conseil pour la gestion et les affaires, le conseil en gestion de patrimoine, le conseil en investissements financiers, les démarchages bancaires et financiers, le courtage et l'intermédiation en assurances, les transactions sur immeubles et fonds de commerce, courtier en opérations de banque et services de paiement ;
- toutes activités similaires connexes ou annexes à ces professions ;
- l'activité de formation dans les domaines de la finance et de la gestion de patrimoine ;
- l'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs de tous types et de tous instruments financiers ;
- la réalisation de toutes opérations financières relevant du Code monétaire et financier et du Code des assurances ;
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières,
- l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en oeuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe,
- tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Frédéric REMOND, demeurant 2 rue de la Vallée à HOCHSTATT (68720).
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23006143

Crowe

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COULMIER LE SEC du 1er janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ETA DU MOULIN BRULE
Siège social : Rue de l'Hermitage, 21400 COULMIER LE SEC
Objet social : prestations agricoles, locations de matériels sans chauffeur prestations mécanisées
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Christian COUCHENEY demeurant rue de l'Hermitage 21 400 COULMIER LE SEC
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23006159

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à CORBERON, en date du 12 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SBM IMMO
Siège social : 2bis rue des Mages, 21250 CORBERON
Objet social : - acquisition, cession, construction et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel ; - mise en valeur, administration, gestion et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la location de logements, meublés ou garnis, à usage d'habitation, avec ou sans fourniture de prestations hôtelières ou para-hôtelières, - la prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : Monsieur Samuel BOUGEROLLE, demeurant 2bis rue des Mages – 21250 CORBERON ; et, Madame Sophie BOUGEROLLE, demeurant 2bis rue des Mages – 21250 CORBERON.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Gérance

AL23006186

AVIS DE CONSTITUTION

BELORGEY FRERES
Société par actions simplifiée
au capital de 20000 euros
Siège social : 2, rue du bois du puits, 21230 MIMEURE
En cours d'immatriculation RCS DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIMEURE du 12/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée; Dénomination: BELORGEY FRERES; Siège : 2, rue d ubois du puits, 21230 MIMEURE; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés;Capital : 20 000 euros; Objet : Production d'énergie photovoltaïque; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions; Inaliénabilité des actions: Les actions sont inaliénables pendant une durée de 1 an à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital; Agrément :Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés; Président : Thomas BELORGEY, demeurant 2 rue du bois du puits, 21230 MIMEURE, Directeur général: Romain BELORGEY, demeurant 20 rue du champ du four, 21230 MIMEURE;La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS. Le Président

AL23006216



NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

EURL ERIC ARSENAULT
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 250.000 euros
Siège social
21 rue de la Rotonde
58000 NEVERS
RCS NEVERS : 439 793 886

DECISIONS : Assemblée générale extraordinaire du 15/12/2022
Augmentation de capital
Ancienne mention : 12.300 euros
Nouvelle mention : 250.000 euros.
Pour avis

AL23006103

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

PISCINES CLEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : Chemin des Chaudenis Pinay, 58320, Parigny-les-Vaux
809 767 494 RCS Nevers

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 21/12/2022, il a été décidé de mettre un terme au mandat de Président de M. Clément DOLAT et de nommer en remplacement, la société PASSETTO HOLDING, SAS, au capital de 100 000 euros, située 101 Chemin des Chaudenis - Pinay - 58320 PARIGNY LES VAUX, immatriculée au RCS de NEVERS 922 050 430.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

AL23006116

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL ETS SIMEON
au capital de 2 000 euros
Siège Social : 16 Route de Paris, 58640 VARENNES-VAUZELLES
852 305 127 R.C.S NEVERS

Par DEAU du 26/10/2022, il a été pris acte de la démission des fonctions de Gérante de Mme Carine DIODONNAT, et de la nomination en lieu et place en tant que nouveau Gérant pour une durée déterminée de trois mois de M Yannick AMIOT né le 07/05/82 à NEVERS (58), demeurant 7 Rue Montaigne à VARENNES-VAUZELLES (58640), avec effet en date du 26/10/22.

AL23006117

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DE CHATEAU
Château - 58230 Planchez en Morvan
Au capital social de 7 600 euros
RCS Nevers - 501 868 830

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, il a été procédé à la nomination d'un nouveau gérant M. FRANCOIS Emmanuel, demeurant à La Verrerie - 58230 Montsauche les Settons et la démission de M GOGUELAT Noël de la gérance. Mention sera faite au RCS : Nevers
Pour avis. La gérance

AL23006121

TRANSFORMATION EN EARL

GAEC DE TROUGNY
Précy - 58330 Saxi Bourdon
Au capital de 262 334,27 euros
RCS Nevers - 325 001 063

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2022, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2022 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL de TROUGNY
SIEGE SOCIAL : Précy - 58330 Saxi Bourdon
ASSOCIE GERANT : GAUTHIER Vincent - Précy - 58330 saxi Bourdon
CAPITAL SOCIAL : 262 334,27 euros divisé en 17 208 parts représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL23006122

AVIS DE TRANSFORMATION EN EARL

GAEC SANSOIT
Société civile
au capital social de 813 000 euros
Les Ormigiens - 58800 PAZY
RCS NEVERS - N° 440 449 239

Par délibérations d'AGE du 31 décembre 2022, le GAEC SANSOIT a été transformé en une EARL disposant des caractéristiques n suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL SANSOIT
SIEGE SOCIAL : Les Ormigiens - 58800 PAZY
GERANT : M. Guillaume SANSOIT, demeurant à Les Ormigiens - 58800 PAZY
CAPITAL SOCIAL : 813 000 euros divisé en 8 130 parts de 100 euros représentatives de biens mobiliers et immobiliers
DUREE : 99 ans
CESSION DE PARTS : Agrément sauf en cas de cession au conjoint, ascendants, descen-

ANNONCES LÉGALES

dants, ou à l'un de ses co-associés.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis, la gérance

AL23006132

AVIS DE TRANSFORMATION EN GAEC

EARL DE BOUARD

Société civile
au capital social de 116 000 euros
Bouard - 58110 TINTURY
RCS NEVERS - N° 815 009 931

Par acte sous seing privé du 1er janvier 2023, l'EARL DE BOUARD a été transformée le 1er janvier 2023 en :
FORME : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : GAEC DE BOUARD
SIEGE SOCIAL : 906 Impasse de Bouard - 58110 TINTURY
GERANTS : M. Cédric EMILE et Mme Laurie CHAMARD, demeurant 906 Impasse de Bouard - 58110 TINTURY
CAPITAL SOCIAL : 116 000 euros divisé en 1 160 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 16 novembre 2022.
Pour avis, la gérance

AL23006134

AVIS DE MODIFICATIONS

EARL DE LA METAIRIE BERGER

Au capital social de 167 007,90 euros
La Métairie Berger -
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
RCS NEVERS - N°319 449 963

Par délibérations d'AGE du 31 décembre 2022, M. Rémi TOUSSAINT a démissionné de ses fonctions de gérant et le siège social a été précisé au 1 La Métairie Berger - 58310 SAINT-AMAND-EN-PUISAYE.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis. La gérance

AL23006135

AVIS

GAEC DAUTELOUP FRÈRES

Chassy - 58110 ALLUY
Au capital de 237 042,98 euros
RCS Nevers - 420 391 260

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2023, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2023 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL DAUTELOUP
SIEGE SOCIAL : Chassy - 58110 ALLUY
ASSOCIE GERANT : DAUTELOUP Colette, née BRAMARD
CAPITAL SOCIAL : 237 042,98 euros divisé en 15 549 parts de représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL23006141

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAS CHAMPLEVOIS ENERGIE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 000 Euros
Siège social : 6 Route de Tingeat
58300 SAINT-HILIAIRE-FONTAINE
898 270 616 RCS NEVERS

L'assemblée générale mixte du 15/12/2022 a pris acte de la démission de M. Adrien RAULT, Président, de M. Alain RENIER, et M. Jean-Luc RAULT, Directeurs Généraux, et de Messieurs Alexis et Léo RENIER, Vice-Présidents, avec effet le même jour, puis a nommé la SAS HOLDING CASSIER ayant siège 33, Avenue Louis Coudant à 58340 CERCY-LA-TOUR, en qualité de nouvelle Présidente pour une durée indéterminée, et M. Adrien RAULT demeurant 16, Route de Cercy-la-Tour à 58290 VANDENESSE, en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée. La même assemblée a ensuite décidé de transférer le siège social au 14, Le Bas de Fours à 58250 FOURS, et a étendu l'objet social à la production et la commercialisation de biogaz, d'électricité et de chaleur au moyen de panneaux photovoltaïques, le tout avec effet le 15/12/2022, et enfin a mis les statuts à jour en conséquence.
Pour avis

AL23006152

TRANSFORMATION EN EARL

GAEC DE TRACY

Tracy - 58160 SAUVIGNY LES BOIS
Au capital de 581 000 euros
RCS Nevers - 531 353 852

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2022, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL de TRACY
SIEGE SOCIAL : 33 Route de Tracy - 58160 Sauvigny les Bois
ASSOCIE GERANT : CLERC Philippe - 40 Route de l'Etang - 58160 Sauvigny les Bois
CAPITAL SOCIAL : 581 000 euros divisé en 5 810 parts de 100 euros représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL23006156

AVIS

TAXI JULIE

SAS en cours de transformation en SARL
au capital de 1 000 €
18 rue du 11 novembre 1918
58660 COULANGES LES NEVERS
821 796 117 RCS NEVERS

Par décisions du 14.12.2022, l'associée unique a décidé avec effet au 01.01.2023 :
- de transférer le siège social de COULANGES LES NEVERS (58660) - 18 rue du 11 novembre 1918, à NEVERS (58000) - 47 bis rue Henri Bouquillard ;
- de transformer la Société en SARL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par :
Président : Madame Julie DJAOU, demeurant 1 rue de remigny- 58000 NEVERS
Sous sa nouvelle forme de SARL, la Société est gérée par Madame Julie DJAOU, demeurant 1 rue de remigny- 58000 NEVERS, associée unique.
Pour avis,

AL23006160

AVIS DE MODIFICATION

BOIS & SCIAGES DE SOUGY

SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 19 349 166 €
Siège social : Zone industrielle de Teinte–
58300 SOUGY SUR LOIRE
334 934 304 RCS NEVERS

Des termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2022 et d'un procès-verbal du Directoire du 30 décembre2022, il résulte que le capital social a été augmenté de 1 018 376 € en numéraire, pour être porté de 19 349 156 € à 20 367 532 €.
Le dépôt légal sera effectué au GTC NEVERS.
Pour avis.

AL23006164

AVIS DE MODIFICATIONS

EARL DE BEL AIR

Bel Air - 58110 MONTAPAS
Au capital social de 341 100 euros
RCS NEVERS - N° 429 619 158

Par procès-verbal d'AGE du 26 décembre 2022, le capital social est augmenté à 400 000 euros et le siège social est précisé au Hameau de Bel Air - 58 110 MONTAPAS.
Mention sera faite au RCS de NEVERS
Pour avis. La gérance

AL23006180

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DE LA VALLEE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 153 075,00 euros
Siège social : LA VALLEE –
58240 LUTHENAY UXELOUP
RCS NEVERS n° 404 068 835

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2022 :
- Mme Isabelle JEANDET a démissionné de ses fonctions de gérants, avec effet immédiat.
- Mme Mathilde NOLIN, demeurant BOURSIER – 58240 LUTHENAY UXELOUP et Madame Maud NOLIN, demeurant BOURSIER – 58240 LUTHENAY UXELOUP ont été nommées gérantes
Pour avis
Le Gérant

AL23006195

AVIS DE MODIFICATION

OPTIQUE JOURDIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 97 000 euros
Siège social : 25 rue de la République
58300 DECIZE
483 213 385 RCS NEVERS

Le 30/12/2022, l'associé unique a :
- modifié l'objet social aux activités de toutes prestations de service et activité de formation dans le domaine de la vente et la réparation de matériel d'optique ; la propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration, la gestion notamment par location ou autrement de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participation ; l'acquisition, la propriété de tout autre bien immobilier à usage commercial, professionnel, industriel, agricole, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, qu'il s'agisse de locaux nus ou meublés ; l'aliénation des biens immobiliers propriété de la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; toutes opérations d'achat et vente de biens immobiliers
- modifié la dénomination social en «OPTIMMO»
- transféré transférer le siège social au 1394 route de Saint Seine 71140 CRONAT à compter du 01/12/2022.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE.
Pour avis.

AL23006198

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

Alciat-Juris
Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET TRANSFERT DE SIÈGE

GIRARD ANTHONY

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social transféré
du 41, Route d'Avallon
au 6, Chemin du Duffend
58140 LORMES
RCS NEVERS 890 070 428

MODIFICATIONS STATUTAIRES
Selon Décisions extraordinaires de l'Associé unique en date du 15/10/2021, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
ANCIENNES MENTIONS :
SIEGE SOCIAL : 41, Rte d'Avallon à LORMES (58140)
OBJET SOCIAL indiqué sommairement :
- Tous travaux de plomberie, sanitaire et de chauffage.
NOUVELLES MENTIONS A COMPTER DU 15.10.2021:
SIEGE SOCIAL : 6, Chemin du Duffend à LORMES (58140)
OBJET SOCIAL indiqué sommairement étendu à :
- Tous travaux de Ramonage et toutes prestations de services s'y rapportant : l'entretien des conduits de cheminées et le nettoyage des âtres, fourneaux, incinérateurs, chaudières, gaines de ventilation et dispositifs d'évacuation des fumées.
Pour insertion,
la gérance.

AL23006200

NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

BGN

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 116 rue Henri Bouquillard,
58640 VARENNES VAUZELLES
914 452 230 RCS NEVERS

Le 12/12/2022, l'associé unique a nommé la société FOOD & SEE, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 33, place d'Allier 03000 MOULINS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cusset sous le numéro 921 174 207, représentée par Madame Céline LÉPÉE, Présidente, en qualité de Directrice générale.
Pour avis.

AL23006208

NON DISSOLUTION

BVW FACTORY

SAS au capital de 10000 €
Siège social :
L'Inkub 7BIS, Rue du 13ème de ligne
58000 Nevers
892 156 910 RCS de Nevers

Le 28/10/2022, l'AGE a décidé de la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social.
Mention au RCS de Nevers

AL23006211

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL IDFC

SARL au capital de 10.050 €
Siège social : 1 Route de clamecy
58190 AMAZY
538 490 566 RCS NEVERS

Aux termes de l'AG du 01/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 21 CHEMIN DE LA BORDAFAUX58210 VARZY à compter du 01/07/2022.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.

AL23006222

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAISON DAMOUR

SARL au capital de 5000 €
Siège Social : rue de la chouette raviere
58310 BOUHY
484452230 RCS de NEVERS

Par AGE du 10/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue de rungis boite 126 75013 PARIS 13, à compter du 12/01/2023.
Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de PARIS

AL23006223

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SLASHTAG STUDIO

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 RUE DE L'ÉGLISE
58140 EMPURY
RCS NEVERS 890 070 857

En date du 12/01/2023, le gérant a décidé de modifier l'objet social à compter du 12/01/2023.
Ancien objet social : Conseil accompagnement et assistance opérationnelle auprès des entreprises et autres organisations en matière de création d'objets de communication multimédia (audio, visuelle, et graphique) destinées entre autres à des sites internet, des applications mobiles et des publications, de la conception à la mise en œuvre.La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement,et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet spécifié ou tout autre objet connexe ou similaire.
Nouvel objet social : Conseil accompagnement et assistance opérationnelle auprès des entreprises et autres organisations en matière de création d'objets de communication multimédia (audio, visuelle, et graphique) destinées entre autres à des sites internet, des applications mobiles et des publications, de la conception à la mise en œuvre.Cave à vins, achat, vente de vins, bières et spiritueux et de produits liés au vin à emporter ou à consommer sur place, vente de produits alimentaires et d'épicerie fine.Organisation de tout évènement public, privé ou associatif tels que, spectacles, concerts, festivals, dégustations, conventions, séminaires.L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social. L'achat, la vente de toute denrée alimentaire brute ou élaborée ainsi que de toute boisson.La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et franchises concernant ces activités. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de créations de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet spécifié ou tout autre objet connexe ou similaire.
L'article ARTICLE 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Modification au RCS NEVERS.

AL23006234

TRANSFORMATION EN EARL

GAEC DE THOUEZ

Thouez - 58210 CHAMPLEMY
Au capital de 745 000 euros
RCS Nevers - 487 910 374

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 31 décembre 2022, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2022 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL de THOUEZ
SIEGE SOCIAL : 29 Rue des Joncs - Thouez - 58210 CHAMPLEMY
GERANT : Monsieur BRUET Frédéric
CAPITAL SOCIAL : 745 000 euros divisé en 74 500 parts de 10 euros représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL23006235

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, le 16 décembre 2022,Monsieur RAVASSAT Mikaël, demeurant à MONTSAUCHE LES SETTONS (58230),place du 25 juin 1944, SIREN n° 490 344 900 RCS NEVERS
A cédé à
La société dénommée Boulangerie Grain de folie, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à MONTSAUCHE LES SETTONS (58230), place du 25 juin 1944,SIREN N° 920 913 456 RCS NEVERS
Le fonds artisanal de BOULANGERIE PATISSERIE VENTE DE CONFISERIE EPICERIE (AVEC TOURNEES) BAR DEPOT DE JOURNAUX ET PRESSE,exploité à MONTSAUCHE LES SETTONS (58230), place du 25 juin 1944, Moyennant le prix de 50000 €, savoir :
- éléments incorporels : 10000 €
- matériel et mobilier commercial : 40000 €
Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Stéphane SANDELLI, notaire à CHATEAUCHINON VILLE, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Me Frédéric BAYOU

AL23006206

LEGIPOLE CONSEIL

S.C.P. SIMON - DELONCA - BROS
Société Civile Professionnelle d'Avocats
Tecnosud - 80, rue James Watt
66100 PERPIGNAN

AVIS DE FUSION

COMPAGNIE FERROVIAIRE REGIONALE - CFR
Société Civile au capital de 1.000.000 Euros
Siège Social : 58340 CERCY-LA-TOUR
80, avenue Louis Coudant
520 080 987 RCS NEVERS

Le traité de fusion établi le 15 Novembre 2022 entre la Société COMPAGNIE FERROVIAIRE REGIONALE - CFR (Société Absorbée) et la Société REGIORAIL FRANCE, SAS au capital de 1.500.000 Euros, ayant son siège social à 66160 LE BOULOU - Autoport Carrer Camp de la Basse, immatriculée sous le numéro 751 252 677 RCS PERPIGNAN (Société Absorbante), comportant notamment description des apports effectués par la société COMPAGNIE FERROVIAIRE REGIONALE - CFR (Société absorbée) a été déposé aux greffes du tribunal de commerce de PERPIGNAN et de NEVERS et a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 22 Novembre 2022.
Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion dans les délais légaux. Elle a donc pris effet le 23 Décembre 2022.
L'Associée unique de la Société REGIORAIL FRANCE (Société absorbante), étant également propriétaire de la totalité des actions de la Société COMPAGNIE FERROVIAIRE REGIONALE - CFR (Société absorbée) depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux Greffes du Tribunal de Commerce de Perpignan et de Nevers, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et la Société COMPAGNIE FERROVIAIRE REGIONALE - CFR (Société absorbée) a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion.
Pour avis,
Le Représentant légal

AL23006113

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à COULANGES LES NEVERS (Nièvre) du 11 janvier 2023 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Nevers 1 le 13 janvier 2023 Dossier 202300000910, référence 5804P01 2023 A 00033, la société PHARMACIE ALAIN ROLLAND ayant son siège social 36 rue de Volleron – 58660 COULANGES LES NEVERS, a réitéré la cession à la société PHARMACIE DE VOLLERON ayant son siège social 36 rue de Volleron – 58660 COULANGES LES NEVERS, immatriculée 922 244 751 RCS NEVERS d'une officine de pharmacie sise et exploitée 36 rue de Volleron – 58660 COULANGES LES NEVERS pour l'exploitation de laquelle la société PHARMACIE ALAIN ROLLAND est immatriculée 391 804 424 RCS NEVERS.
Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal, hors marchandises, de 500.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 485.700 € et au mobilier servant à son exploitation pour 14.300 €.
L'entrée en jouissance est intervenue le 1er janvier 2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière date des publications légales au cabinet de la Société d'Avocats MARTIN - LECLERC 14 rue Georges Dufaud – 58000 NEVERS.
Pour unique insertion

AL23006232

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 06/01/2023 concernant HOPITAL TECHNIQUE NUMERIQUE CONSULTING. Il fallait lire comme dénomination : HTN CONSULTING à la place de HOPITAL TECHNIQUE NUMERIQUE CONSULTING.

AL23006162

// DIVERS

S.C.P. « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »,
titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre),
2 Place Docteur Bondoux

AVIS DE SAISINEDE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 mars 1998, Mme Micheline Jeannine Albertine GODEL, célibataire, demeurant à CHATEAU-CHINON VILLE (58120) 19 route d'Autun, née à CHATEAU-CHINON VILLE (58120) le 10/06/1931, décédée à AUTUN(71400) le 17/11/2022, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître SANDELLI, Notaire associé de la SCP « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »,titulaire d'un Office Notarial à CHATEAU-CHINON (Nièvre), 2pl. Dr Bondoux, le 12/01/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON(58120), 2 Place Dr Bondoux, référence CRPCEN : 58022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Me Stéphane SANDELLI

AL23006165

Maître Marianne HEIM,
Notaire
26 rue de Paris
03200 VICHY

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Conformément à l'article 1397 du Code Civil, suivant acte reçu par **Maître Marianne HEIM, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VICHY, 26, rue de Paris**, CRPCEN 03077, le 15 décembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Olivier Roger **BROCHET**, retraité, et Madame Bernadette Marie-Louise **DUVAL**, retraitée, demeurant ensemble à DONZY (58220) 25 la Bretonnière.
Nés, le mari à VERSAILLES (78000) le 30 octobre 1952 et l'épouse à MANTES-LA-JOLIE (78200) le 1er février 1958.
Mariés à la mairie de PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 19 juin 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23006189

Suivez-nos publications sur Instagram

Notaire

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 3 avril 2002,Monsieur Friedrich Georg KROMMELBEIN, en son vivant retraité, ayant demeuré à SAINT-BENIN-D AZY (58270), 3, rue de la Fontaine, né à SAARBRUCKEN (ALLEMAGNE), le 3 juin1941, divorcé de Madame Denise Marie PRAT, suivant jugement rendu par le Tribunal judiciaire de PARIS le 10 octobre1974, et non remarié. Non soumis à un pacs ou partenariat,de nationalité allemande, décédé à NEVERS (58000), le 20septembre 2022. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître ROUSTIC notaire à GUERIGNY (58130) le 12 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY(58130) 1 Rue de Plouzeau, référence CRPCEN58015, dans lemois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de la copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour insertion Me Audrey ROUSTIC

AL23006209

SCP «Eric DAMOISY et Quentin LEQUETTE,

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant un acte en date du 09 décembre 2022 dressé par Maître Quentin LEQUETTE, notaire à PARIS (75015), 14 rue Dupleix, Monsieur Pierre-Marc Louis DE BIASI, né à PARIS 17 (75017), le 20 décembre 1950 et Madame Chantal Yvette Colette CRETEAUX-RICHARD, née à PARIS 12 (75012), le 15 janvier 1950, demeurant ensemble à CHAMPALLEMENT (58420), CHATEAU DE CHAMPALLEMENT, mariés à la mairie de PARIS 17ème arr. (75017), le 9 juin 1972, sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître LETULLE, Notaire à PARIS, le 31 mai 1972, les époux ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'office notarial à PARIS (75015), 14 rue Dupleix, où domicile a été élu a cet effet, conformément à l'article 1937alinéa 3 du Code civil.

AL23006213

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

Société d'Avocats MARTIN-LECLERC
14, rue Georges Dufaud –
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PRADO PARTICIPATIONS

SPFPL de Pharmacien d'officine à responsabilité limitée
au capital de 270.000 euros en liquidation
Siège social : 144 rue de la Raie
58000 NEVERS
482 002 011 RCS NEVERS

Par décisions du 09 janvier 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
M. Michel PESSIOT demeurant 144 rue de la Raie – 58000 NEVERS, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 144 rue de la Raie – 58000 NEVERS où toute la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Le liquidateur, M. PESSIOT

AL23006181

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CENTRE DE FORMATION A LA SECURITE ROUTIERE LA COCCINELLE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1000 Euros
Siège social : 38 rue Delangle
58210 VARZY (NIEVRE)
847 550 043 RCS NEVERS

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommée comme liquidatrice Madame Laetitia REGBI, demeurant à VARZY (Nièvre) 4 rue du Lavoir Migny. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : VARZY (Nièvre) 4 rue du Lavoir. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur

AL23006191

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION

EARL BIERRY BERNARD

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 43 500 Euros
Siège social : 10, rue du 19 mars 1962 – 58140 LORMES
RCS NEVERS N° 421 883 018

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2022, les associés de l'EARL BIERRY BERNARD ont décidé la dissolution anticipée de la société au 10 décembre 2022.
Monsieur Bernard BIERRY et Madame Annick CARLE-BIERRY demeurant ensemble 10, rue du 19 mars 1962 – 58140 LORMES sont nommés liquidateurs.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL23006194

DISSOLUTION

SARL COMTE PHILIPPE

société en liquidation
au capital de 76 500 euros
Siège social : 13, route d'Autun
58120 CHÂTEAU-CHINON
844 718 874 RCS NEVERS

Le 30/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Philippe COMTE demeurant à Salorge, 23 rue d'Autun, CHÂTEAU-CHINON (58120), a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 13, route d'Autun, 58120 CHÂTEAU-CHINON.
Mention sera faite au RCS de Nevers

AL23006199

DISSOLUTION

FUMAGE ARTISANAL DU NOHAIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 RUE DES LIMES
PARC D'ACTIVITE DU VAL DE LOIRE
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
531 563 070 RCS NEVERS-58000

Le 30/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Colin GIOU demeurant 3 Rosières, 58200 SAINT-PERE, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 4 Rue des Limes, Parc d'activité du Val de Loire, 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL23006226

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DE LA RESERVE

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 262 989,80 euros
Siège social : Domaine Bouquin - SAINT GRATIEN SAVIGNY
58340 CERCY LA TOUR
RCS NEVERS 328 180 252

Le 15.12.2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M Marc GAUTHE demeurant Domaine Bouquin Saint Gratien Savigny 58340 CERCY LA TOUR, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé Domaine Bouquin Saint Gratien Savigny 58340 CERCY LA TOUR.
Pour avis.

AL23006227

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/12/2022, il a été constitué la société EARL MICHAUX, Exploitation agricole à responsabilité limitée, au capital de 7 500 €, siège social: Les Michaux 58230 SAINT-AGNAN, Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, c'est à dire : les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ; la production et, le cas échéant, la commercialisation, de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation ; durée : 99 ans, Gérance : M. LEMEE Thomas, demeurant Hameau de Crepy 5 Grande rue 21530 LA ROCHE-EN-BRENIL. Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation de la société au RCS de NEVERS.

AL23006188

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 10/01/23 il a été constituée la SCI suivante :
Dénomination : SCI COSNIEVRE
Siège social : 20 route des Chaboureaux à BITRY (58310)
Objet : l'acquisition par vente ou apport ou acquisition de parts de société immobilière ou l'exploitation par bail, location ou autrement, la jouissance, la gestion et l'exploitation de locaux ou biens immobiliers.
Capital : 300 €
Durée : 50 ans
Cession de parts : Les cessions de parts sociales entre vifs sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Gérant : Monsieur Jean Claude MAICHY demeurant 43 route de Villefroide à COSNE COURS SUR LOIRE (58200)
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23006202

Connaissez-vous notre page Twitter ?

CabinetCollet & Associés
Expert-Comptable
8, RUe de Grande Bretagne
77300 Fontainebleau
Téléphone : 01.60.39.55.90

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 janvier 2023, à SAINT AMAND EN PUISAYE.
Dénomination : GMT CONSEIL.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 2, Le Congrier, 58310 St Amand en Puisaye.
Objet : Ingénierie, études et conseils techniques en électricité, régulation et automatisation pour le C.V.C.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Gilles MAURY 85 Rue des Chênes 91540 MENNECY.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL23006231

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUBERGE LA BEURSAUDIERE

Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Chemin de Ronde, 89310 NITRY
408 656 163 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 31 décembre 2022 il a été pris acte de la fin de mandat de la Société HD AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la Société AUDIT & CONSEIL SENS, Commissaire aux Comptes suppléante, arrivés à expiration et décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes en remplacement.
POUR AVIS
Le Président

AL23006120

S.J.B. Société d'Avocats

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

MULTIDIS

Société civile de moyens
à capital variable
Siège social : 33 Rue de la Porte Percy
89300 JOIGNY
429 608 441 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 21 décembre 2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur Stéphane DURDAN de ses fonctions de co-gérant et il a été décidé de na pas pourvoir à son remplacement. Monsieur Frédéric ROMIEU demeure seul gérant.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

AL23006127

MODIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ

BRUNET

Société par actions simplifiée
Au capital de 37000 euros
Siège social : ZA Pont-de-Vaux Est null
01190 SAINT-BENIGNE
765 200 175 RCS BOURG EN BRESSE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 1er janvier 2023, il a été :
- Pris acte de la démission de la société DBS HOLDING de ses fonctions de Présidente,
- Décidé de nommer en qualité de Présidente la société ANCIENS ETS GEORGES SCHIEVER ET FILS à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée illimitée,
- Et décidé de transférer le siège social de SAINT BENIGNE (01190) - ZA Pont-de-Vaux Est null, à AVALLON (89200) - Chez Ets Schiever – Zone Industrielle – rue de l'Etang, à compter du 1er janvier 2023, et de modifier les statuts en conséquence.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE sous le n°765200175 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Présidence

AL23006137

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 4.1.2023, l'associé unique de la SAS MAE, capital 1.000euros, siège social à HAUTERIVE (89) 11, Les 80 Besaces, 813 373 750 RCS AUXERRE, a décidé de transférer son siège social compter du même jour. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : SIEGE SOCIAL : HAUTERIVE (89250) 11, Les 80 Besaces - NOUVELLES MENTIONS : SIEGE SOCIAL : AUXERRE (89000) 9, place du Ml Leclerc.

AL23006140

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCI SUR PLACE

Au capital social de 101.020,34 €
Siège social: 89440 MASSANGIS, «Tormancy»
16 rue de Larchèvre
RCS AUXERRE 424 024 529

Par décision collective des associés en date du 09.01.2023, Mme HAAGH Caroline, née le 13.02.1951 à BREDA (Pays Bas), demeurant Sitterlaan 5, 3572ZK - UTRECHT (Pays Bas), a été désignée co-gérant en remplacement de Mme BONSINK Hilllegonda. Les fonctions du nouveau co-gérant prennent effet à compter de ce jour sans limitation de durée. Le dépôt légal de cette inscription modificative sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour insertion, les co-gérants SCHRURS Petrus et HAAGH Caroline.

AL23006187

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

COMPERAT CO-PRODUITS PÈRE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 230 000 euros
Siège social : 26 Rue Bourneil - 89000 AUXERRE
529 824 153 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 3 JANVIER 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social, à compter du 16 janvier 2023, aux activités de vente d'alimentation animale, droguerie, quincaillerie, jardinerie, épicerie fine, vente de pellets, de bois de chauffage et de sapins de Noël et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL23006145

DÉMISSION DE GÉRANT

EARL VINCENT LECHENAULT

EARL au capital de 130 590 €
Siège social : 58 rue Romaine, Vassy – 89200 ÉTAULES
323 356 071 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022 a pris acte de la démission de Mme Élisa LECHENAULT de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL23006146

TRANSFORMATION

Le 30.12.2022, l'associé unique de SARL B.E.I., au capital de 45.000euros, siège social MONETEAU (89470) ZAC des Mâcherins, 6 rue d'Amsterdam, 421 262 213 RCS AUXERRE, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES Forme : SARL - Gérant : M. G. DELILLE 27, rue de Chaumois 89113 CHARBUY - NOUVELLES MENTIONS : Forme : SAS - Président : G. DELILLE 27, rue de Chaumois 89113 CHARBUY. Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : - Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer - Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix. - Clauses restreignant la libre disposition des actions : néant. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL23006161

AVIS DE MODIFICATION

AMANCEY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50 000,00 euros
Siège social : 13 Grande Rue, 25330 AMANCEY
485 290 787 RCS BESANCON

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 5 janvier 2023, il a été décidé :
- Acter la démission de Monsieur Florent CHEVROTON de ses fonctions de Président de la SAS AMANCEY DISTRIBUTION à compter du 5 janvier 2023.
- Nommer en qualité de nouveau Président la société ANCIENS ETABLISSEMENTS GEORGES SCHIEVER ET FILS, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 138 420,00 €, ayant son siège à AVALLON (89200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro d'identification 425 920 352.
- Transférer le siège social du 13 Grande Rue – 25330 Amancey à AVALLON (89200), Chez Ets SCHIEVER, ZI – Rue de l'étang, et ce à compter du 5 janvier 2023.
- Modifier en conséquence les statuts,
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON sous le numéro 485290787 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour insertion,
La Présidence

AL23006196

MODIFICATION DENOMINATION

SARL DAGUET ELECTRICITE ET CLIMATISATION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège Social : 9 RUE DU COUVENT
89520 SOUGERES EN PUISAYE
RCS AUXERRE 79540143900018

Aux termes d'une délibération en date du 1er Décembre 2022, les associés de la SARL DAGUET ELECTRICITE ET CLIMATISATION décident :De modifier la dénomination sociale de DAGUET ELECTRICITE ET CLIMATISATION à VENELEC, et ce à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
La Gérance

AL23006205

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

MG GRANULÉS

SAS au capital de 185.360
Les Grosses Terres
à Argenteuil-sur-Armançon (89160)
494 657 455 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associé unique du 11/01/2023, il a été décidé de nommer Président, la société GROUPE ENVIRIS, SAS, 8 bis avenue de la Tuilerie ZAC Eurocentre à VILLENEUVE LES BOULOC (31620), RCS TOULOUSE 843 660 945 en remplacement de M. Pascal MORIZOT, démissionnaire. Pour avis

AL23006207

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GAEC DES NARCISSES

au capital de 74 460 €
Siège social : 33 Grande rue, Sacy – 89270 VERMENTON
316 001 809 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2023 a décidé d'ajouter à l'objet de la société, à titre secondaire, la production et la commercialisation d'énergie solaire photovoltaïque issue d'installations fixées ou intégrées à ses bâtiments, et de proroger la durée de la société de 85 ans, reportant ainsi son terme au 1er juin 2110.
Pour avis, la gérance.

AL23006212

Notaire

Maître Corentin DRÉAU
Notaire à AVALLON (Yonne),
4, rue de Lyon

MODIFICATION DU CAPITAL

«BOURDILLAT»

Société Civile Immobilière
au capital de 270.000 euros
(en cours d'augmentation)
Siège social : SAINTE COLOMBE (89440)
Route de Dissangis
RCS AUXERRE - SIREN 843 740 150

Par acte reçu par Maître Corentin Dréau, Notaire à Avallon(89200), 4 Rue de Lyon, le 12 janvier 2023, le capital social de la société a été augmenté d'une somme de 24.000euros par apports de biens immobiliers communs aux époux Bourdillat - Maupin, pour le porter à 294.000 euros.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre
Pour avis et mention, le Notaire.

AL23006218

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

RICHER

Société par actions simplifiée
au capital de 15 122,45 euros
Siège social : ZA Nord 10 Allée de l'Est
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE
382 733 798 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 12 janvier 2023 Monsieur Manuel MILOT, demeurant 7 Bis Rue des Petits Champs – Malicorne 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE a été nommé en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Frédéric RICHER, démissionnaire.
POUR AVIS
Le Président

AL23006230

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

SCP «Stéphane DROUET, Notaire», dont le siège est à MIGENNES (89400), 75 bis avenue Jean Jaurès
Suivant acte reçu par Maître Stéphane DROUET, Notaire à MIGENNES, le 2 janvier 2023, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AUXERRE 1, le 13 janvier 2023, dossier 2023 00002395, référence 8904P01 2023 N 00037, a été cédé un fonds de commerce par :
Madame Christine Isminie Louise SOUZDES, divorcée de Monsieur Pascal Jean POULIN, demeurant à LAROCHE-SAINT-CYDROINE (89400), 25 rue Pasteur,
A Madame Lucynda Bellynda Isa KRAIMPS-GAGNEAU, Célibataire, demeurant à BASSOU (89400), 6 rue de la Sablonnière,
Un fonds de commerce de FLEURISTE - VENTE DE CADEAUX exploité à MIGENNES (89400), 3B rue Pierre et Marie Curie, connu sous le nom commercial NOTE FLEURIE et immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS, sous le numéro 514.621.606,
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45.000,00 EUR),
- au matériel pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR).
Le prix des marchandises en sus s'élève à la somme maximale de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR), Toutes Taxes Comprises.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23006219

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 09/01/2023, enregistré au Service des Impôts d'AUXERRE 1 le 11/01/2023, dossier 2023 00001652, référence 8904P01 2023 A 00037, la société JOIGNY OPTIQUE, Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €, dont le siège social est Centre Commercial Leclerc – Les Latteux 89400 MIGENNES, immatriculée au RCS de SENS sous le n° 344 272 414 RCS SENS, représentée par Mme Isabelle DUPECHEZ, A CEDE à la Société CENTRE OPTIQUE LES LATTEUX, Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000 €, dont le siège social est Centre Commercial Leclerc - Les Latteux - 89400 MIGENNES, immatriculée au RCS de SENS sous le n° 921 701 181 RCS SENS, représentée par M. Guillaume DUPECHEZ, un fonds de commerce d'optique, lunetterie, lentilles de contact, surdité, sis et exploité à MIGENNES (Yonne), Centre Commercial Leclerc - Les Latteux, moyennant le prix de 260 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/01/2023. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet SJB, Cabinet d'Avocats, 43 rue du Clos – 89000 AUXERRE.

AL23006233

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

AOP « Chablis grand cru »

Lors de sa séance du 30 novembre 2022, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire révisée de l'appellation d'origine susmentionnée.
Ce projet d'aire parcellaire concerne la commune de Chablis sur le département de l'Yonne.
La consultation se déroulera du 30 janvier 2023 au 30 mars 2023 inclus.
Les plans cadastraux matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie de Chablis aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.
Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO-DIR-2015-03, les propriétaires et exploitants pourront formuler des réclamations auprès de l'INAO par courrier (recommandé avec accusé de réception le cas échéant) à l'adresse suivante : 16, rue du Golf (Parc du Golf) Bât. Bogey 21800 QUETIGNY ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-DIJON@inao.gouv.fr
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 30 mars 2023, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.
Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus sur rendez-vous au site INAO susnommé ainsi qu'au siège de l'ODG (Fédération de défense de l'appellation Chablis - 2 rue Pierre Lerouge - 89800 CHABLIS) aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

AL23006138

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2022,
Madame Jeannine Marguerite Pierrette ORTILLON, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Claude André GAVOIS, , demeurant à APPOIGNY (89380) 11 rue des Ormes .
Née à CLICHY (92110), le 22 juin 1935.
Décédée à APPOIGNY (89380) (FRANCE), le 7 octobre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique BETREMIEUX, Notaire de la Société Civile Professionnelle dénommée « Maître Hervé CHANTIER, notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 17 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Dominique BETREMIEUX, notaire à APPOIGNY, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23006125

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe, à ANCY LE FRANC du 06/03/2018 , Melle Bernadette Rose Camille GOBLEY, célibataire, en son vivant demeurant, 7 Cour au Maire à ANCY LEFRANC (89160), né(e) le 20/02/1951 à ANCY LE FRANC, décédé(e) à DIJON (21000),le 14/11/2022 , a institué un ou plusieurs légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Éric MOUYSSET suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue au greffe du TGI d'AUXERRE le28/12/2022.Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Éric MOUYSSET, notaire associé de la Société par Actions Simplifiées « EML notaire », titulaire d'un office notarial, 3 grande Rue, ANCY LEFRANC (89160), dans un délai d'un mois.Pour avis..

AL23006166

Notaire

SELARL Julien MILLARD -
Laure BERTHELIN
NOTAIRES & CONSEILS
22 rue du Puits des Dames
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant article 1007 du Code Civil par testament olographe du 26 octobre 2010, Mme Denise MORISSET, demeurant à AUXERRE, Résidence Les Opalines, 29 avenue Denfert Rochereau, née à SEMUR EN AUXOIS (21140) le 6 octobre 1941,décédée à AUXERRE le 15 octobre 2022. A institué un légataire universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de dépôt de testament, reçu par Me Laure BERTHELIN, notaire à AUXERRE le19 décembre 2022. Le certificat de réception dudit PV de testament a été reçu par le Tribunal Judiciaire d'Auxerre le28 décembre 2022. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formé par tout intéressé auprès du notaire soussigné, chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois.

AL23006136

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire à AVALLON (89), le 10 janvier 2023, a été reçu l'acte d'aménagement de régime matrimonial entre M. Georges MARIÉ et Mme Oulavanh SIGNAVONG, demeurant à PARIS 17ème (75017) 205 boulevard Malesherbes, mariés sous le régime de la séparation de biens.
Il a été décidé la mise en société d'acquêts de la maison située à QUARRE-LES-TOMBES (89) 3 rue des Ecoles, appartenant initialement à Monsieur.
Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23006142

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MONTHOLON - terre - fonds occupé
- 37 a 50 ca - Le poirier de messire anto: 484ZB-15 - zonage : zone A du PLUi
LA CELLE-SAINT-CYR - lande et bois-taillis - 2 ha 86 a 20 ca - Montagne du moulin: ZP-34-35-175-176-177 - zonage : zone N du PLUi
POURRAIN - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie - 6 ha 48 a 91 ca - La perriere des vaux: ZT-45(A)-45(B)-45(C)-47 - La plaine des choubis: F-983 - Le grand moulin est: F-1375 - Les champs gatelets: F-266 - Les dangimes: F-596 ZT-127-129-130-132 - Les foirees: G-812 - Les guichards: F-40 - Les petites breilles: ZS-41(J)-41(K)-42(J)-42(K)-44(J)-44(K) - Les vignes d orfins: F-356 - Sous le buisson guichard: G-314 - Vernes berault: F-962 - zonage : zones A, Ap et N du PLU
SENAN - terre - fonds occupé
- 1 ha 85 a 50 ca - Le chene bourbon: ZH-23-24(A)-24(B)-24(C) - Les tierces: XB-32 - zone A du PLUi
- 91 a 30 ca - La metairie: AE-5[59] - zonage : zone Ap du PLUI
- 1 ha 05 a 88 ca - Le chene bourbon: ZH-22 - Vaugnot: AH-48[15] - zonage : zone A du PLUi
VALLAN: terre, lande et bois-taillis
- 1 ha 12 a 92 ca - La vallee de vaux: ZI-3 - Le haut des grands vallans: ZL-129 - Les guignoris: ZI-155[560] - Les hates: ZD-120 - Les petits cheillois: ZD-79 - Prairie de la douaie: AB-409 - Sous le moulin: A-680-682 - zonage : zones Ap, N et Ni du PLU
VILLEBLEVIN - étang avec terre et bois-taillis - 3 ha 10 a 93 ca - Le saulsis de la mothe: U-19[476][P1]-20[478](J)-20[478](K)[P1]-21-284[4]-303[482][P1]-304[484](K)[P1]-305[486](K)-305[486](J)[P1]-306[488](J)-306[488](K)[P1]-307[490](K)-307[490](J)[P1]-308[492](J)-308[492](K)[P1]-309[44]-406[287] - Pres de la goulotte: U-251[480](K)[P1] - zonage : RNU
VINCELLES - terre, verger et bois-taillis - 27 a 12 ca - Chaumes lauvin: ZA-6 - La vigne aux chiens: F-474 - Les montegarots: C-470-479 - zonage : POS : zones NCB, NC et NCA
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/02/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et candidater en ligne.

AL23006217

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique FG3C** 39 Grande rue Vieux Champs 89600 Germigny (courtage en travaux). RCS Auxerre 881301733. CIP 4609. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006167

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl MAÇONNERIE FERRARI** 8, Rue des Seringas 89230 PONTIGNY (maçonnerie, couverture). RCS Auxerre 797853389. CIP 4610. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC..

AL23006168

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl LES COÛTAS** 44 Rue Camelinat 89270 Mailly-la-Ville (charcuterie-traiteur). RCS Auxerre 843341710. CIP 4611. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006169

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS HOOKAH LOUNGE** 3 Impasse du Gué de l'Epine 89470 Monéteau (restauration rapide). RCS Auxerre 824881791. CIP 4612. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006170

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Franck AUBERT** 7 rue Paul Bert 89000 Auxerre (café-bar-tabac). RCS Auxerre 418416665. CIP 4613. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006171

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique NAULIN FINANCES** 15 avenue de Worms 89000 Auxerre (Acquisition gestion de toutes participations financières). RCS Auxerre 435382288. CIP 4521. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL23006172

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl SARL PARC DE LOISIRS DU CHABLISIEN** 16 rue de la Gare 89600 Vergigny (vente d'engins motorisés). RCS Auxerre 491815718. CIP 4512. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC .

AL23006173

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 maintenant la période d'observation de la procédure de redressement judiciaire ouverte au profit de la **Sàrl DESTOCK APERO ET VIN** 2, rue de Londres 89470 Monéteau RCS Auxerre 887510469. CIP 4567 et désignant la SELARLAJ & ASSOCIÉS 12, Bd Thiers 2100 Dijon en qualité d'Administrateur judiciaire avec mission d'assistance.

AL23006174

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur David Joël Maurice NAIGEON** 17 Grande Rue Aristide Briand 89200 Avallon. RCS Auxerre 805058047. CIP 4133.

AL23006175

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Mary Robert Alain MOREAU** 4 route de Sermizelles 89660 Bois d'Arcy. RCS Auxerre 498652650. CIP 4556.

AL23006176

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'**EARL LES ÉCURIES DE LA COUR BUISSON** 31 rue Raymond Vernay 89170 Saint Fargeau. RCS Auxerre 804816940. CIP 4554.

AL23006177

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 09/01/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl REFERENCE COIFFURE** 50 boulevard Lyautey 89000 Auxerre. RCS Auxerre 391911831. CIP 4536.

AL23006178

Jugement du tribunal de commerce de Montpellier du 09/01/2023 ouvrant une procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl DCANGO** 2 rue de l'Église 89700 Collan (négoce de véhicules) RCS MONTPELLIER 537.648.891, date de cessation des paiements le 01/01/2022. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Me Philippe PERNAUD 27, rue de l'Aiguillerie - 34000 Montpellier ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006179

Jugement du Tribunal de Commerce de LYON du 13/01/2023 prononçant la conversion de la procédure de redressement judiciaire en procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SASU PLACE DU MARCHÉ** 69 Rue Guynemer 89000 Auxerre (commerce de produits surgelés). RCS LYON 880162151. Liquidateurs judiciaires : la SELARL MARIE DUBOIS représentée par Me Marie DUBOIS 32 rue Molière 69006 Lyon, et la SELARL MJ SYNERGIE représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette CS 33434 69441 Lyon Cedex 03.

AL23006224

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 août 2016,
Monsieur Maurice René HENRY, en son vivant retraité, demeurant à BONNARD (89400) 4route de Cheny.
Né à AUXERRE (89000), le 12 février 1939.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à BONNARD (89400) (FRANCE), le 1er décembre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 9 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dunotaire chargé du règlement de la succession : Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY(Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23006236

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

MAMIE LOU

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 42, Grande Rue
89100 SENS
824 429 930 RCS SENS

Le 31/12/2022, l'associé unique a : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé M. Otis MARCIN, demeurant à SENS (89100), 42 Grande Rue, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au siège social. Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL23006124

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

SCI POUILLARD

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 71 Bis Avenue Yvert - 89000 AUXERRE
340 827 294 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27 DECEMBRE 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 27 DECEMBRE 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Madame Céline FINOT, demeurant 5 Rue Victor Pouget - Résidence Le Diotis - A 08, 34300 AGDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue Victor Pouget - Résidence Le Diotis - A 08, 34300 AGDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23006129

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 10.1.2023 des associés de la SARL en liquidation YONNE TÉLÉCOMS au capital de 9.000 euros, siège social et de liquidation à JOIGNY (89300) Pépinière d'entreprises du Jovinien, av. de Sully Prolongée, 832 567 705 RCS SENS, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30.04.2022, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de SENS.

AL23006133

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI UNTERLINDEN

Société civile en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 12 bis Avenue de la Gare 89700 TONNERRE
751 636 747 R.C.S. AUXERRE

L'assemblée générale en date du 30 Décembre 2022 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leur mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
LES LIQUIDATEURS

AL23006150

AVIS DE CLÔTURE

ECOLE DE CONDUITE RIVE DROITE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 Quai du Général Leclerc 89300 JOIGNY
Siège de liquidation : 16 Lieudit le Bout du Bois – 89116 CUDOT
505 220 814 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 septembre 2022, déchargé Madame Christelle EMONIERE, demeurant 16 Lieudit le Bout du Bois – 89116 CUDOT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL23006155

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUXERRE DOMOTIQUE

EURL au capital de 7.000€
Siège social : 565 Bd de la Guillaumée 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
RCS 485 984 515 AUXERRE

L'AGE du 30/12/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M CUREAU Jean-François, 565 Bd de la Guillaumée 89000 ST GEORGES SUR BAULCHE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 30/12/2022.
Radiation au RCS de AUXERRE

AL23006185

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION

AUTOMATISMES & MAINTENANCE WITZA&MW

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 6 800 euros
Siège social : 19 Allée des Pâtures - 89240 LINDRY
485163984 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 8 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 8 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jean-Philippe WITZ, demeurant 19 Allée des Pâtures 89240 LINDRY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 19 Allée des Pâtures – 89240 LINDRY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23006203

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CUMA DES PLATEAUX

Société coopérative agricole à capital variable
N° d'agrément 89-417
RCS Auxerre 330 656 729
Adresse de liquidation : chez Adrien MICHAUT, Domaine de la Motte, 35 rue du Ruisseau 89800 Beine

Aux termes de l'AG ordinaire du 22/12/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'Auxerre.
Le liquidateur

AL23006215

GROUPE ETC
LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : SCI FOCH-MTCM.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 2 Boulevard MAL FOCH, 89100 SENS.
799630181 RCS de Sens.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Marianne MENTZEL demeurant 7 Bis Rue de la Vallée, 89140 SAINT-SEROTIN, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL23006228

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. à SAINT VALERIEN(89150) en date du 09/01/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : HOLDING HELL - Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée - Siège social : 17 rue d'Enfer – 89150 SAINT VALERIEN Objet social :la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'acquisition par tous moyens,la gestion, la rétrocession en tout ou partie de tout portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux et autres titres de placement ;l'exercice de tous droits et obligations attachés auxdits titres ; tous conseils, études, assistance et prestations diverses notamment en matière de gestion administrative et comptable, financière et commerciale - Durée : 99 ans - Capital social : 1000 €, constitué d'apports en numéraire - Gérance: Yannick FAMCHON – 17 Rue d'Enfer – 89150SAINT VALERIEN.
Immatriculation de la société au RCS de SENS.

AL23006148

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à AUXERRE (Yonne) du 4 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : UN AIR DE FAMILLE
Siège : 55 Rue Joubert 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 6 000 euros
Objet : Restaurant, vente à emporter, traiteur en extérieur, sur place et à emporter.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Dimitri PONSARD, demeurant 28 Rue de l'Industrie 89310 NITRY
Directeur général : Madame Camille LENOBLE, demeurant 20 rue de l'Industrie 89310 NITRY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL23006149

Delma
SÛRETÉ & SÉCURITÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 janvier 2023, à DIXMONT.
Dénomination : DELMA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 18 Chemin de la Billarderie, La Grande Vallée, 89500 DIXMONT.
Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Le conseil en sureté, sécurité incendie, sécurité des systèmes d'information, et la gestion de crises ; L'audit pour la mise en sûreté de site et d'évènements ; Et la formation dans les domaines ci-dessus.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 30000 euros divisé en 3000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur les registres tenus à cet effet au siège social.
En cas de transmission des actions, le transfert de propriété résulte de l'inscription des titres au compte de l'acheteur à la date fixée par l'accord des parties et notifiée à la Société.La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert.
Cette demande d'agrément est transmise par le président aux actionnaires.
L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires statuant à la majorité simple (50 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée. A défaut de notification dans les trois mois qui suivent la demande d'agrément, l'agrément est réputé acquis.
En cas d'agrément, l'associé cédant peut réaliser librement la cession aux conditions prévues dans la demande d'agrément.En cas de refus d'agrément, la Société est tenue, dans un délai de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital, soit par un associé ou par un tiers, soit, avec le consentement du cédant, par la Société, en vue d'une réduction du capital.
A défaut d'accord entre les parties, le prix des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital est déterminé par voie d'expertise, dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil.
Le cédant peut à tout moment aviser le président, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, qu'il renonce à la cession de ses titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital.
Si, à l'expiration du délai de trois mois, l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en la forme des référés, sans recours possible, l'associé cédant et le cessionnaire dûment appelés.
Les dispositions qui précèdent sont applicables à toutes les cessions, que lesdites cessions interviennent en cas de dévolution successorale ou de liquidation d'une communauté de biens entre époux, par voie d'apport, de fusion, de partage consécutif à la liquidation d'une société associée, de transmission universelle de patrimoine d'une société ou par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice ou autrement.
Elles peuvent aussi s'appliquer à la cession des droits d'attribution en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices, ainsi qu'en cas de cession de droits de souscription à une augmentation de capital par voie d'apports en numéraire ou de renonciation individuelle au droit de souscription en faveur de personnes dénommées.
La présente clause d'agrément ne peut être supprimée ou modifiée qu'à l'unanimité des actionnaires.
Toute cession réalisée en violation de cette clause d'agrément est nulle.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Dominique LENOIR 18 Chemin de la Billarderie, La Grande Vallée, 89500 DIXMONT.
Directeur général : Monsieur Antoine GENTY 6 Allée de Dublin, Appartement E, 77144 MONTEVRAIN.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
Le Président

AL23006154

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENY (Yonne) du 12/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : C.G.L.D. Siège : 19 rue du Pont, 89400 CHENY. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 5 000 euros. Objet : Prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales ; prestations de services administratives, de gestion, techniques et commerciales. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : M. Rodolphe BROSSIER, demeurant 8B rue Victor Hugo, 89400 CHENY. La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.

AL23006163

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 11 janvier 2023, à Auxerre.
Dénomination : HOME 89 AUXERRE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 8 Quai de la marine, 89000 Auxerre.
Objet : Services de conciergerie.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Les cessions à des associés sont libres. Toute autre mutation est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des 3/4 des associés présents ou représentés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Adrien BAILLY 5 rue des Boussicats 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au RCS Auxerre.
Pour avis.

AL23006183

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 janvier 2023 à COULANGES LA VINEUSE, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée TTA PRESTAS.
Objet : Prestations de services agricoles et vinicoles et accessoirement locations de matériels.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 18 rue de la Croix Claude – 89580 COULANGES LA VINEUSE.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Yannick LEMOULE demeurant 27C Avenue d'Auxerre – 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant

AL23006210

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Lucie BOURSIER, notaire à L'ISLE SUR SEREIN, le 03/01/2023, enregistré au SPFE AUXERRE 1, le 09/01/2023, dossier 2023 00000904, réf 8904P01 2023 N° 00010,il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DES CHAILLOTS
Objet social : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente biens et droits immobiliers
Siège social : Route de Vassy 89310 Châtel-Gérard.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. LEPAGE Patrick, demeurant 3 rue de la Barrière 89160 Fulvy
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément, sauf entre associés
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL23006225

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 16/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SVF
Siège : 17 avenue de la Gare - 89270 VERMENTON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet :
- l'achat et la revente de matériels agricoles et viticoles, et autres matériels para-agricoles / viticoles,
- l'assemblage de matériels agricoles/viticoles et para-agricoles/viticoles, à l'exception des matériels de traitement mécanique pour les grandes cultures,- la location desdits matériels,
- le conseil en techniques agricoles, viticoles, commerciales et industrielles,
- l'acquisition, la cession, la construction, la propriété, la mise en valeur, la prise à bail et la location de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, viticole, commercial ou industriel.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Mathias BOUNON, demeurant 18 Rue des Cloux - 89270 VERMENTON.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE. Pour avis

AL23006229

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les *SERVICES PLUS* du journal ?

Paiement par carte bancaire,
attestation de parution par fax ou mail,
relecture attentive de vos annonces avant parution,
modèles d'annonces à votre disposition,
devis sur simple demande.

Terres de Bourgogne

du lundi au vendredi
dès 8 h

Tél. : 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Fax : 03 80 70 08 02